

Informations de base

2021/2530(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Secteur des fruits et légumes et secteur vitivinicole: dérogation, en ce qui concerne l'année 2020, en raison de la pandémie de COVID-19 (modifiant les règlements délégués (UE) 2020/884 et (UE) 2016/1149)

Complétant [2011/0288\(COD\)](#)

Subject

3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux

3.10.06.01 Fruits, agrumes

3.10.06.02 Légumes

3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural	LINS Norbert (EPP)	28/01/2021

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/01/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)00371	
27/01/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
09/02/2021	Décision du Parlement	T9-0035/2021	
10/02/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/02/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		

Informations techniques

Référence de la procédure	2021/2530(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0288(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/05215

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		B9-0111/2021	03/02/2021	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0035/2021	09/02/2021	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2021)00371	27/01/2021	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	